



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil dix-huit,

le 4 octobre à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24/09/2018

**Présents** : L.Dizengremel, C.Bladou-Grenier, G.Campergue, S.Patrolin, V.Peleman, G.Colmé, MC.Jordanet, S.Moutinho, JM.Jardin, A.Rigal, M.Lafage

**Procurations** : A.Imbert, T.Rameil

**Excusés** : A.Imbert, T.Rameil

**Absents** : S.Martinez, I.Rivier

## OBJET : CONVENTION D'INTERVENTION DU SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT (SDAIL) – AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FETES

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de l'assistance apportée par le SDAIL concernant l'établissement du programme de l'aménagement des abords de la salle des fêtes. Cette intervention fait l'objet d'un conventionnement.

Le coût de l'intervention pour la collectivité s'élève à 1 144 € HT.

La signature de la convention vaut ordre de mission au SDAIL.

Le conseil municipal, après délibération :

- autorise le maire à signer la convention d'intervention présentée par le Syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	13
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le ... 15/10/2018  
Et publication ou notification  
Du 22/10/2018.....



Ludovic DIZENGREMEL